

1 – Marc 12:1-12 – Steven van Muyden

Pour comprendre cette parabole, il est bon de considérer d'abord à quel moment Jésus la prononça, et à qui il l'adressa.

Il avait fait son entrée solennelle à Jérusalem aux cris de « Hosanna, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Béni soit le règne qui vient au nom du Seigneur, le règne de David notre père ! Hosanna dans les lieux très hauts ! ».

Le lendemain il avait jugé le figuier stérile, et avait chassé du lieu sacré ceux qui y vendaient et achetaient, en leur disant : « Ma maison sera appelée une maison de prière, mais vous en avez fait une caverne de brigands ! ».

Le troisième jour enfin, comme il se promenait dans le lieu sacré, les principaux sacrificateurs, les scribes et les anciens s'étaient approchés de lui, et lui avaient dit : « Par quelle autorité fais-tu ces choses, et qui t'a donné cette autorité que tu fasses ces choses ? ». Jésus leur avait demandé à son tour : « Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes ? ». Ils avaient répondu : « Nous ne savons ». Et Jésus leur avait répliqué : « Et moi je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses ». – C'est alors qu'il se mit à leur dire en paraboles : « Un homme planta une vigne » etc.

Je pense que les principaux termes de cette parabole peuvent être expliqués de la manière suivante, sans que je veuille cependant exclure tout autre explication :

L'homme qui planta la vigne, c'est Dieu (És. 5:7).

La vigne comprend deux choses, le terrain et les ceps qui y sont plantés.

Le terrain, c'est la terre de Canaan ou la Palestine (Ps. 80:8 :9 ; És. 5:7).

Les ceps sont les hommes d'Israël (És. 5:7 ; Jean 15:1).

La haie, le pressoir et la tour nous montrent que le propriétaire de la vigne n'a rien négligé pour lui faire produire du fruit (És. 5:4). Il l'a garantie contre l'invasion des passants et des bêtes sauvages (Ps. 80:13 ; Cant. 2:15 ; És. 5:2 :5). Il a fait les arrangements nécessaires pour qu'on puisse en recueillir du fruit (És. 5:2). Il a établi des moyens d'habitation, de surveillance et de défense (Ps. 61:3 ; Prov. 18:10 ; És. 5:2).

Il l'a ensuite affermée à *des cultivateurs*, pour qu'elle reçoive les soins nécessaires, et produise du fruit. Ces cultivateurs sont tous ceux que Dieu a établis pour conducteurs ou pasteurs d'Israël en Palestine, comme Josué, les Juges, les rois, les gouverneurs des rois de Chaldée et de Perse, et même les empereurs romains, les sacrificateurs et les anciens.

Puis le propriétaire de la vigne *s'en est allé au loin*, afin de laisser aux cultivateurs l'occasion de montrer comment ils cultiveraient la vigne, et à la vigne le temps de produire du fruit ; ou en d'autres termes, Dieu a laissé son peuple et ses conducteurs pendant quelque temps sous leur propre responsabilité.

La saison est le moment où il a pensé que l'on pouvait éprouver comment les cultivateurs avaient cultivé, et voir quel fruit la vigne avait produit.

Les esclaves qu'il a envoyés auprès des cultivateurs, afin de recevoir d'eux du fruit de la vigne, sont les prophètes depuis Samuel (Act. 3:24 ; 13:20 ; 1 Chr. 29:29), jusqu'à Jean-Baptiste (Matt. 11:9-13). Aussi se sont-ils essentiellement adressés aux rois et à ceux qui avaient quelque autorité ; à l'appui de cela, il suffit de mentionner Samuel, Nathan, Abija, Élie, Élisée, Jérémie, et même Jean-Baptiste (Matt. 3:7-9).

Ce que la parole de Dieu nous raconte de ces prophètes nous montre comment ils ont été *déchirés de verges*, comment on leur a *jeté des pierres* et *meurtri la tête*, comment on les a *renvoyés couverts d'opprobre*, et comment on les a *tués* (Matt. 23:29-36) ; et tous ont été *renvoyés à vide* (És. 5:2 ; Jér. 2:21 ; Os. 10:1).

Le *Fils unique* enfin, le *bien-aimé*, c'est ce Jésus qui l'Ancien Testament nous indique déjà plusieurs fois par ces termes (Gen. 22 ; Ps. 22:20 ; 35:17 ; És. 5:1), et que le Nouveau Testament appelle expressément le *Fils unique du Père* (Jean 1:14 :18 ; 3:16 :18 ; 1 Jean 4:9), le *Bien-Aimé* (Matt. 3:17 ; 12:18 ; 17:5 ; Marc 1:11 ; 9:7 ; Luc 9:35 ; Éph. 1:6).

Nous voici donc revenus au moment où cette parabole a été prononcée.

Jéhovah avait, dans sa bonté et par sa puissance, délivré son peuple de l'esclavage d'Égypte, et l'avait introduit dans ce bon pays, ce pays découlant de lait et de miel, qu'il avait promis à Abraham leur père et, après les avoir encore à plusieurs reprises délivrés, par les Juges, de leurs ennemis qui les avaient subjugués pour les punir de leur infidélité, il avait enfin commencé, par ses prophètes, à leur demander du fruit de cette vigne dans laquelle il les avait plantés.

Quoique cette terre fût sa propriété (Lév. 25:23), et que lui seul fût le roi de son peuple (1 Sam. 8:7), il avait acquiescé à leur désir de faire comme les autres nations, et leur avait donné un roi pris d'entre eux. Mais bientôt cette royauté aussi n'avait pas répondu à sa mission. Et Saül, cet homme selon la chair, et David, cet homme se-

lon le cœur de Dieu, et Salomon, ce roi de justice et de paix, avaient été plus ou moins sourds aux paroles que Dieu leur avait adressées par ses prophètes ; le royaume avait été déchiré, et soit les rois d'Israël, soit même ceux de Juda, étaient, malgré les avertissements et les menaces réitérées des prophètes, tombés dans un tel état de désobéissance et d'idolâtrie, que la patience de Dieu avait été épuisée, et qu'il avait envoyé en captivité et les hommes d'Israël, et même ceux de Juda, en sorte qu'on n'avait laissé que quelques-uns des plus pauvres du pays pour être vignerons et laboureurs (2 Rois 25:12).

Mais, quoique Dieu eût ainsi retiré sa gloire du temple et de la ville de Jérusalem (Éz. 9:10 :11), et qu'il eût donné l'empire du monde aux nations (Dan. 2:37 :38), sa bonté et sa protection ne s'étaient pas retirés de dessus son peuple. Il avait permis à quelques-uns des siens de rentrer dans ce pays dont il les avait chassés, et d'y reconstruire le temple et la ville, quoique sous la domination étrangère ; il les avait encouragés et avertis par ses prophètes, mais ils avaient encore repoussé ces avertissements, et enfin d'un côté, les Romains, la quatrième des monarchies à qui Dieu avait donné la domination du monde, s'était emparée du pays, et, d'un autre côté, après une série de bouleversements et de violences, les scribes et les pharisiens s'étaient assis dans la chaire de Moïse (Matt. 23:2), et se posaient ainsi comme cultivateurs de la vigne.

C'est dans ces circonstances, le pays étant habité par quelques réchappés de la captivité de Babylone et de toutes les calamités qui l'avaient suivie, et gouverné sous la domination romaine par quelques scribes et pharisiens, que Jean-Baptiste annonce que le royaume des cieux est proche, que le Roi lui-même paraît, et que, après avoir pendant quelque temps préparé l'inauguration de son règne, il entre enfin comme roi, au moins pour ceux qui voulaient le recevoir comme tel (Matt. 11:14), dans Jérusalem, la ville du grand Roi (Matt. 5:35) et purifie le temple de Dieu son Père (Matt. 21:12 ; Luc 2:49).

Le moment était donc venu pour les cultivateurs de recevoir le fils du propriétaire de la vigne, et de lui en apporter le fruit. Mais, au lieu de reconnaître son autorité, ils lui demandent d'où elle lui vient ? Puis, ayant cependant quelque discernement, ils lui envoient des Hérodiens pour le surprendre et lui demander, s'il est *permis* de payer le tribut à César. Enfin reconnaissant en lui l'héritier, ils disent entre eux : « Celui-ci est l'héritier, venez, tuons-le, et l'héritage sera à nous ! Et, l'ayant tué, ils le jettent hors de la vigne ». Le souverain sacrificateur, avec tous les principaux sacrificateurs et tout le conseil, exerçant l'autorité religieuse, s'unissent avec Pilate, exerçant l'autorité politique, pour mettre à mort celui dont ils ne veulent pas qu'il règne sur eux (Luc 19:14) ; et ils le crucifient hors de la ville.

« Que fera donc le maître de la vigne ? – Il ira et fera périr les cultivateurs, et donnera la vigne à d'autres ». Il a déjà fait périr ceux qui ont mis à mort son Fils ; et bientôt, quand le pays sera rentré sous la domination de l'empire romain ressuscité, et sera de nouveau habité par les descendants de ceux qui l'habitaient lorsque son Fils a été rejeté ; quand ils auront de nouveau, semblables à leurs pères, tué les serviteurs qu'il leur enverra, et se seront réjouis de leur mort (Apoc. 11:7-10), Il fera encore périr ces cultivateurs (Apoc. 11:13) ; enfin Il vendangera lui-même la vigne de cette terre dont les vignerons lui ont refusé la vendange, mais ce sera pour jeter cette vendange dans la grande cuve du courroux de Dieu ; et elle sera aussi foulée hors de la ville (Apoc. 14:17-20). Puis, quand la vigne aura été nettoyée et purifiée (Apoc. 19:19-21 ; Éz. 39:1-16), elle sera donnée à d'autres, aux fils du royaume qui produiront du fruit, un grain 30, un autre 60, un autre 100 (Matt. 13:38 :8:23 ; 21:41 :43), et Jésus pourra boire alors avec les siens du nouveau produit de la vigne dans le royaume de son Père (Matt. 26:29).

Voilà l'*explication* de la parabole, imparfaite et défectueuse sans doute, mais cependant, je crois, vraie quant aux traits principaux. Passons maintenant à quelques *applications*.

Quoique la position de l'*Église* soit différente de celle d'Israël, en ce que notre patrie est céleste et non terrestre, cependant notre responsabilité est la même quant aux fruits que nous avons à produire. Dans l'*Église* aussi, Dieu a fait tout ce qui était nécessaire pour qu'elle produisît du fruit ; dans l'*Église* aussi, il a établi au commencement des cultivateurs, c'est-à-dire des apôtres, des surveillants, des serviteurs (Jean 21:15-17 ; Actes 20:28 ; 1 Cor. 4:1-4 ; 12:28 ; 1 Tim. 3:5 ; 1 Pierre 5:2) ; mais bientôt aussi, quand il a envoyé des esclaves pour demander du fruit, ceux qui aimaient à être les premiers ne les ont pas reçus (3 Jean 9:10), et à Pergame, Antipas a été mis à mort (Apoc. 2:13). On s'est amassé des docteurs selon ses propres désirs (2 Tim. 4:3). Des personnes qui n'avaient aucune vocation de Dieu se sont aussi assises, pour ainsi dire, dans la chaire des apôtres, et ont même méconnu l'autorité du Fils unique et bien-aimé du Père pour dominer eux-mêmes sur les héritages (1 Pierre 5:3). Tout cet ensemble ne tardera pas à être vomi de la bouche du Seigneur (Apoc. 3:16). En attendant, l'enfant de Dieu qui a un peu de discernement spirituel, reconnaîtra ces personnes, dans quelque position qu'elles se trouvent, à leurs fruits (Matt. 7:16 :20), et il refusera de reconnaître leur autorité avec le même soin qu'il mettra à reconnaître celle du vrai Chef de l'*Église* et à lui obéir.

Dans l'*ordre politique*, l'application de la parabole est plus frappante encore. Ponce Pilate, qui a livré Jésus, était à Jérusalem le représentant de l'empereur romain, et, quoiqu'il se soit lavé les mains, il n'en est pas moins, devant Dieu, ainsi que celui qu'il représentait, moralement responsable de la mort de l'héritier du royaume. Ils l'ont tué pour s'emparer de l'héritage ; leur autorité est donc une autorité usurpatrice, et toutes les autorités qui leur ont succédé, quelles qu'elles soient, sont demeurées dans la même position ; le temps y a d'autant moins apporté de changement que nous savons que l'empire romain, évanoui pour un temps, reprendra vie ; en tout cas, si les autorités actuelles repoussent leur origine romaine, il ne leur reste plus, dans la Parole de Dieu, aucun fondement quelconque. L'enfant de Dieu mettra donc chaque chose à sa place, et donnera à chacune son nom.

En tirera-t-il la conséquence qu'il ne doit pas reconnaître ces autorités, pas s'y soumettre ? – Il le pourrait, si Dieu n'avait eu soin de nous donner d'autres directives dans sa Parole : « Que toute âme se soumette aux autorités qui sont au-dessus d'elle ; car il n'y a pas d'autorité si ce n'est de par Dieu, et les autorités qui existent ont été ordonnées de Dieu, de sorte que celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordonnance de Dieu. Le magistrat est le serviteur de Dieu, le ministre de Dieu » (Rom. 13:1 :2:4 :6).

Mais comment concilier cela avec ce que nous avons dit ci-dessus, que les autorités qui existent sont illégitimes ? – Cela n'est pas très difficile.

Toute autorité qui existe est ordonnée de Dieu, non seulement dans le sens dans lequel il est dit qu'un seul passereau ne tombe pas à terre sans la volonté de Dieu (Matt. 10:29), mais aussi dans un sens plus positif, puisque toutes les autorités qui existent actuellement ont part au pouvoir que Dieu a expressément accordé à Nebucadnetsar, et qui, des Chaldéens, a passé aux Mèdes et aux Perses, puis aux Grecs, puis aux Romains ; en ce sens toutes les autorités actuelles ont été positivement ordonnées de Dieu.

Mais, objectera-t-on, l'empire romain, quelle qu'ait été sa légitimité au commencement, ne peut avoir joui de cette légitimité que jusqu'au moment où Dieu a lui-même repris ses droits sur ce monde, en envoyant son Fils prendre possession de la vigne. C'est vrai, et c'est effectivement ainsi que nous rentrons dans l'application de la parabole. Évidemment, dès le moment où Pilate a livré Jésus pour être crucifié, son autorité, de légitime qu'elle était auparavant, est devenue illégitime, et celle de tous les successeurs de l'empereur Tibère est demeurée illégitime *en elle-même*, et *au point de vue de ceux qui exercent l'autorité* ; et c'est à ce point de vue que Dieu leur en demandera compte, car il fera périr les vigneron, et donnera sa vigne à d'autres.

Mais il en est autrement *à notre point de vue, au point de vue de l'Église*. Pour ceux qui aiment Dieu, toutes choses opèrent ensemble *en bien* (Rom. 8:28), et le magistrat est serviteur de Dieu *pour leur bien* (Rom. 13:4). Ils savent que tout ce qui leur arrive, toutes les circonstances dans lesquelles ils se trouvent placés et, en particulier, les autorités sous lesquelles ils vivent, *viennent de Dieu* (1 Cor. 11:12 ; 2 Cor. 5:18), et ils lui en rendent grâce. Ils lui rendent grâce, en particulier, de les avoir placés sous l'autorité des magistrats qui ne sont pas la terreur des bonnes œuvres, mais des mauvaises (Rom. 13:3), et ils leur sont soumis non seulement à cause de la colère, mais aussi à cause de la conscience (Rom. 13:5).

Ce sont là des choses que toute âme pieuse sent, lors même qu'elle ne les comprendrait pas ; mais toute position où l'on a du zèle pour Dieu, mais sans connaissance (Rom. 10:2), a ses dangers ; nous devons croître dans la connaissance (Col. 1:10 ; 2 Pierre 3:18), et je demande à Dieu qu'il veuille bien, dans sa bonté et par son Esprit, faire servir ces lignes à avancer quelques-uns dans la connaissance de la vérité, quant aux choses auxquelles elles se rapportent.

Steven van Muyden

Études scripturaires, fasc. 8, p. 62-71 [388-397]